



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 1 sur 14

Objet	F3SCT AUNAY SUR ODON
Date	29 juin 2023
Horaires	9h00
Lieu	Salle des Commissions



### Centre Hospitalier Aunay-Bayeux FORMATION SPECIALISEE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AUNAY

#### Fiche d'émargement

Le Jeudi 29 juin 2023 à 9h00

Lieu : Salle des COMMISSIONS

Heure début de séance : 9h06

Heure fin de séance : 12h04

#### Les membres titulaires

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
POIRIER LYDIE	FORCE OUVRIERE	
MIALDEA SANDRINE	FORCE OUVRIERE	
GOSSELIN RODOLPHE	FORCE OUVRIERE	
LOSTANLEN CLAIRE	FORCE OUVRIERE	

#### Les membres suppléants

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
GUILLAUME LUDIVINE	FORCE OUVRIERE	
LARCHER VANESSA	FORCE OUVRIERE	
LEPETIT MAGALI	FORCE OUVRIERE	
REPEL ISABELLE	FORCE OUVRIERE	



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 2 sur 14

#### Les autres participants

NOM/PRENOM		EMARGEMENT
MARIE Frédéric	DIRECTEUR,	
RIVAT-CACLARD VERONIQUE	DIRECTEUR DES SOINS	<i>✓</i>
SINANG Noelle	DIRECTEUR POLE FINANCIER	
RUIZ Lissette	DIRECTEUR DTMP	<i>✓</i>
MESNAGE ISABELLE	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES Présidente par intérim	<i>✓</i>
NEAU AURELIE	DIRECTEUR DSEL	
Dr CHAUVIN	Représentant CME	<i>✓</i>
HARDEL Céline	Psychologue du travail	<i>✓</i>
Dr GABARRA Elisabeth	Médecin de santé au travail	Excusée
M. SAGLIO	Inspecteur du travail	
SEKOU YACINE	Attaché DRH	<i>✓</i>



## F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 3 sur 14

### I. Organisation de l'instance

Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant

### II. Validation PV CHSCT Aunay

PV du 10/03/2022 (Annexe 1)

### III. Points des syndicats : Organisation

#### 1. Points pour avis

- a) Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant.
- b) Approbation des PV précédents.

#### 2. Points pour information

- a) Désignation du représentant du personnel médical au F3SCT de site
- b) Présentation des nouvelles fiches de tâches des agents de la pharmacie
- c) Suivi du plan d'actions Technologia
- d) Visite F3SCT de l'office du SSR NC du 16/03/23
- e) Proposition de services pour les visites F3SCT
- f) Date spécial AT à déterminer
- g) Suivi des AT
- h) Cahier de suivi.
- i) Questions et informations diverses.

### IV. Points Direction :

- 1. Suivi des AT (Annexe 2)
- 2. Autres points direction

### V. Visite F3SCT

- 1. Office du SSR NC du 16/03/2023 (Annexe 3)

### VI. Etat d'avancée des points abordés à la séance CHSCT du 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022 (Annexe 4)



## I - Organisation de l'instance

Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant

Suite aux résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022, FO est le seul syndicat pouvant siéger à la F3SCT du site d'Aunay.

Un tour de table est effectué afin de présenter tous les membres.

Mme POIRIER est élue secrétaire de la F3SCT et Mme MIALDEA est élue suppléante.

## II - Validation PV CHSCT Aunay

PV du 10/03/2022 (Annexe 1)

Le PV est validé.

Il restera les PV du 9 juin 2022, du 22 septembre 2022, du 13 octobre 2022 et du 1<sup>er</sup> décembre 2022 à valider.

## III – Points des syndicats : organisation (traité plus haut)

### 1. Points pour avis

- a) Election du secrétaire F3SCT et de son suppléant.
- b) Approbation des PV précédents.

### 2. Points pour information

#### a) Désignation du représentant du personnel médical à la F3SCT de site

Mme CHAUVIN est désignée comme représentante du personnel médical.

#### b) Présentation des nouvelles fiches de tâches des agents de la pharmacie

Mme Rivat-Caclard : il y a eu une modification d'horaires : 8h30/16h30 au lieu de 8h/16h. Sur le planning des tâches hebdomadaires, des éléments ne sont pas encore mis en place car cela nécessite une révision de l'état des stocks (commande DM).

FO : les COPILS sont-ils terminés ?

Mme Ruiz : il reste encore à régler certains circuits qui relèvent de la logistique.

FO : Vous nous avez envoyé la fiche de fonctions hier donc nous n'avons pas eu le temps de tout analyser. Nous avons rencontré les préparateurs. Ils nous ont alerté sur certaines tâches. En effet, les temps de pause ne sont pas notés, il faudrait donc les intégrer. Sur les DM, ils ne savent pas encore le temps que cela va prendre. De plus, les lundi mardi et mercredi seront les jours où la charge de travail sera trop importante pour une seule personne et lorsqu'il y aura un férié dans la semaine, il sera nécessaire d'organiser les tâches par rapport au robot.

Sur ce qui avait été acté auparavant, il était prévu un ETP du lundi au vendredi et un renfort le mardi. Cela est-il toujours d'actualité ?

Mme Rivat-Caclard répond par l'affirmative.

FO : concrètement cela veut dire que les lundis et les mercredis seront les journées avec une charge de travail trop importante pour une seule personne. Pour l'instant, M. Chalaux étant en temps partiel thérapeutique, il n'a pas pu évaluer sa charge de travail sur une journée complète, mais quand il se retrouvera tout seul ces 2 jours, cela risque d'être compliqué.

Mme Rivat-Caclard : on pourra revoir cela quand l'organisation aura abouti mais si on met des ETP en plus sur Aunay, il y en aura moins sur Bayeux.



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 5 sur 14

FO : toutes les tâches ne sont pas incluses pour l'instant, mais d'ores et déjà, on constate que la charge de travail sera très importante. FO alerte sur la surcharge de travail le lundi et le mercredi et demande un renfort sur ces deux journées.

Par ailleurs, les DM ne sont pas encore mis en place et on sait que cela prend beaucoup de temps.

Mme Rivat-Caclard : cela doit se faire par scannage.

FO : c'est impossible, il faut que le préparateur aille dans tous les services pour regarder dans les placards et demander aux IDE tous les jours. C'est donc un temps auquel il faut penser. C'est du visuel.

Par rapport à la conciliation médicamenteuse (qui n'est pas encore mise en place), les agents estiment que 30 minutes ne suffiront pas car généralement cela prend 1 h 30. C'est irréalisable en 30 minutes. Cela dépend des activités des patients. La réalité du terrain indique bien les charges de travail. FO constate qu'il y aura à revoir aussi l'organisation avec la cadre et les agents car c'est un document de Mars.

Nous avons aussi appris la vente de l'automate.

La vente de l'automate a-t-elle permis de l'amortir ?

Mme RUIZ : je n'ai pas encore calculé mais il a été très bien vendu.

FO : le projet de l'aménagement des locaux en est où ?

Mme RUIZ : pour l'instant, c'est encore en projet donc rien n'est fixé mais M. Hériault m'a fait parvenir sa demande. Nous travaillerons en collaboration avec l'équipe.

FO : il y a des incidences dans les services dans le sens où on doit respecter les horaires de commande de traitements, sauf que parfois il est nécessaire d'avoir des médicaments après ces horaires. Les médicaments arrivent à 18 h 00 mais à cette heure les IDE sont dans la distribution des médicaments. Conséquences : elles doivent descendre les chercher et laisser le service seul. C'est également un peu tard pour récupérer les traitements : par exemple pour une antibiothérapie, il faudra envoyer un coursier.

Mme Mesnage : nous avons justement mis en place une seconde navette à 18 h pour en tenir compte.

FO : elle est un peu tard.

Mme Rivat-Caclard : il ne faut pas qu'elle soit trop proche celle de 14 h.

Mme RUIZ : la tournée du soir est un des sujets qui sera abordé lors du prochain COPIL car finalement il n'y a pas beaucoup de commandes le soir.

FO : effectivement, mais cela arrive quand même.

Mme RUIZ : nous évaluons aussi les commandes spécifiques et quand il y a des courses à faire entre Aunay et Bayeux, ce sont les services techniques qui s'en chargent.

FO : les IDE essaient de caler les bilans à 18h pour permettre de les donner au coursier mais c'est tard.

Mme RUIZ : Mme LONGIS avait établi un listing des examens et des délais de prise en charge avec leur degré d'urgence.

FO : auparavant, la navette partait à 17 h et cela permettait d'avoir les résultats plus rapidement. De plus, cela évitait l'interruption de la distribution des traitements, et de faire partir les bilans urgents un peu plus tôt.

Mme RUIZ : on va l'intégrer dans le prochain COPIL. Quand il arrive sur Aunay, le coursier sonne à la porte pour que l'IDE descende et si elle ne vient pas, il a la possibilité de laisser son approvisionnement et de reprendre son roll vide pour repartir à Bayeux.

FO : le coursier n'appelle jamais pour descendre et il est arrivé que les IDE descendant 3 fois pour voir si le coursier était là. Les agents savent qu'il faut y aller à 18 H. FO relate la parole



d'une IDE « Il n'y a jamais d'appel du coursier. Se serait bien qu'il appelle parce qu'un jour je suis descendue 3 fois, c'était urgent et il y avait un temps précis à respecter. J'ai dû interrompre ma distribution de médicament 3 fois. Une autre fois nous avons attendu des traitements qui ne sont jamais arrivés. Nous les avons reçus le lendemain. Cela peut avoir de graves conséquences s'il s'agit d'un patient qui en a besoin en urgence. »

Mme Chauvin : il arrive aussi que le coursier oublie de prendre des choses.

Mme RUIZ : il y a encore des choses à revoir.

Mme Mesnage : le COPIL va rencontrer la DSEL afin de rectifier tout cela.

Mme RUIZ : les missions et l'organisation du coursier vont être revues.

FO : a vu dans le sas de la pharmacie l'installation de nouvelles grilles avec une inscription de départ et arrivée de Bayeux. C'est bien plus clair car avant il n'y avait qu'une seule grille. Pour les DM du mercredi, la charge de travail des préparateurs a été transférée vers les IDE car maintenant ce sont elles qui doivent aller les chercher vers 14 h avec leur chariot, sur lequel elles n'ont pas toujours la place. C'est une charge de travail qui est reportée des préparateurs vers les IDE de chaque service.

Mme Rivat-Caclard : le circuit des médicaments n'a pas été simplifié du côté des IDE ?

FO : non car quand on regarde les médicaments à commander sur COPILOTE, il y a deux grosses et deux petites pharmacies, ce qui donne plus de travail le week-end. De plus les IDE doivent faire la commande du magasin avec les produits non stériles.

### c) Suivi du plan d'actions Technologia

FO souhaite avancer sur les évaluations à faire en 2023.

#### 1. Renforcer la reconnaissance pour conforter chaque agent dans son métier

##### a) Communiquer en interne et externe autour des actions positives et des « petites victoires » des équipes de l'EHPAD

FO demande une présentation en instance de ce qui a été mis en place sur l'EHPAD autour de ce thème.

##### b) Au niveau institutionnel, poursuivre la politique de suivi des soignants « séniors »

FO demande de faire une évaluation et la présenter. L'objectif était de réduire les TMS sur les catégories à risque. Il avait été également évoqué la création d'un groupe de travail Aunay Bayeux. Surtout maintenant avec la réforme des retraites, les agents vont devoir faire 2 ans de plus.

Mme Mesnage : nous n'avons plus de Directeur général ni de Directeur adjoint à la DSEL. Nous sommes donc surchargés et je n'ai pas encore eu le temps de me pencher sur la réalisation de ce groupe. Tout ce qu'on peut vous dire c'est que nous suivons particulièrement les personnes qui ont des restrictions afin qu'il y ait des reconversions ou aménagements de postes.

Parallèlement, il y a un travail qui est en cours pour la QVT suite au questionnaire sur le retour à l'emploi distribué aux agents. Il y aura une remontée des réponses.

FO : il ne faut pas que cela soit abandonné. Nous souhaitons que cela soit ajouté au cahier de suivi afin que vous puissiez aborder le sujet quand l'équipe de direction sera complète.

##### c) Expliquer aux agents les raisons des décisions RH qui les concernent

FO : nous avons vu que cela a été fait, puisque maintenant vous envoyez un courrier aux agents.

#### 2. Améliorer le management opérationnel



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 7 sur 14

#### a) Vérifier et adapter les plannings de l'EHPAD qui n'ont pas été validés au moment du passage aux plannings récurrents

FO : vous avez mis un renfort IDE en place pour aider la cadre une journée par semaine.

Mme Rivat-Caclard : oui mais cela va s'arrêter prochainement.

FO : avez-vous des retours de la part de la cadre ?

Mme Rivat-Caclard : oui cela a été bénéfique et les plannings ont été revus.

FO : la réalité des plannings récurrents n'est pas identique aux plannings récurrents théoriques. Il y a toujours des changements, les agents n'ont plus de repos fixes la semaine malgré un planning récurrent qui n'en porte que le nom et ne peuvent plus organiser leur vie personnelle. Le temps IDE qui était pour la cadre pourrait peut-être aider les AS lors de la distribution des médicaments ? En effet, il y a beaucoup de problèmes dans la distribution/validation des médicaments et FO a alerté à plusieurs reprises en CSE et F3SCT. Suite au dernier CSE, il y a eu un nouveau document distribué aux agents (les nouvelles méthodologies). Maintenant il faut simplement valider le nombre de médicaments. Ce n'est plus vérifier, cocher et valider les médicaments sur chaque ligne.

Mme Rivat-Caclard : c'est l'aide à la prise du médicament.

FO : il faut refaire une information pour la distribution des médicaments, puisque des agents avaient même abandonné la validation des médicaments sur l'ordinateur. Il faut être sûr que chaque agent soit bien sécurisé.

Mme Rivat-Caclard : la note qui a été distribuée en novembre est toujours d'actualité. Il faut que les agents la suivent.

FO : C'est une question d'information et il faut que tout le monde ait la même. Des agents nous ont interpellés suite à la note du cadre déposée dans les services avec les plannings disant « Afin de veiller au respect de la législation concernant la distribution des médicaments, les plannings de l'été vont être légèrement modifiés afin d'assurer la distribution des médicaments par les AS. Les IDE pallieront sur les jours où cela n'est pas possible. Les changements d'horaires entre AS et ASH seront soumis à ma validation ou à celle des IDE en mon absence. Cependant, en cas d'arrêt de travail, les ASH pourront distribuer les médicaments vérifiés par les AS ou IDE afin de veiller à la continuité des soins ». Il faut revoir cela car les informations ne sont pas comprises par tout le monde et, au regard de la note du cadre, il y a un autre discours.

Mme Rivat-Caclard : les ASH ne peuvent pas donner les médicaments, par contre nous serons contraints en cas d'arrêt, de modifier les horaires des AS pour assurer une couverture AS.

FO : il est écrit « les ASH pourront distribuer les médicaments vérifiés par les AS ou IDE ». Ce n'est pas possible, il faut qu'il y ait un discours clair. Le manque d'AS à l'EHPAD est très problématique car vous leur demandez souvent de changer leurs horaires pour passer en coupure. Elles ne veulent pas être en coupure tout l'été. Les AS se sentent lésées car il n'y a pas assez d'AS et les ASH ne savent plus si elles peuvent donner les médicaments ou non. Nous demandons qu'il y ait à nouveau une communication claire sur la procédure.

FO Il n'y a pas assez d'AS et j'espère qu'il va y avoir un recrutement. Mr Ferrendier avait bien acté 3 postes d'ASH qui pourraient par le biais de la formation se transformer en poste d'AS. C'est vraiment urgent. Avec cette nouvelle note de la cadre, des ASH pensent avoir encore le droit de donner les médicaments.

Il faut un discours vraiment clair pour sécuriser tout le monde., les AS, les ASH, les IDE.

Les agents sont complètement perdus puisqu'il y a 2 discours différents. Vous ne pouvez pas dire aux ASH : « vous ne pouvez pas donner les médicaments tout au long de l'année. Sauf pour



la continuité de service ou des soins, là vous pouvez les donner quand même. » Soit vous les autorisez soit vous ne les autorisez pas. Les ASH ne peuvent pas servir de bouche-trous.

Nous tenons aussi à préciser, ce n'est pas FO qui ne veut pas que les ASH donnent les médicaments. Je ne pense pas que nous ayons ce pouvoir-là. Il faut que la communication reparte dans le bon sens. En ce qui concerne les AS, il est clair qu'elles ne vont pas accepter de travailler en coupure tous les jours. Elles veulent bien faire des efforts mais à un moment cela suffit. Il faut renforcer les équipes en AS même si c'est difficile de recruter pour cet été.

En ce moment vous avez le feu à l'EHPAD et je répète, l'information que vous avez n'est pas celle qui est donnée aux agents. Il ne faut pas qu'il y ait de clivage entre les ASH, les AS et les IDE. Il faut que chacun sache ce qu'il doit faire.

Mme Rivat : nous avons des problèmes de recrutements d'AS pour les remplacements.

FO : nous vous alertons sur le fait qu'en ce moment c'est plus que compliqué à l'EHPAD et que les agents ne peuvent plus continuer comme ça. Il faut que le ratio d'AS soit augmenté au plus vite.

Il y avait eu une proposition de renfort au 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> étage, où cela en est-il ?

Mme Rivat : c'est prévu après l'été.

FO : On voit bien que dans certains services où les AS sont un peu plus nombreuses cela ne pose pas de soucis. Par exemple au jardin des poètes il n'y a que des AS, pas de problème avec les médicaments.

FO : les services ont été agrandis et il manque des AS. Ce sont donc les AS des autres services qui vont donner les médicaments aux résidents qu'elles ne connaissent pas. Elles devront donc demander à l'ASH les informations nécessaires. Les coupures ne sont pas une solution, puisque l'AS ne va arriver qu'à 8 heures ou 8h30 alors que certains résidents veulent leurs traitements à 6h/6h30. L'ASH ne pourra pas se détacher dans l'autre service sachant qu'elle doit rester près de l'AS pour la reconnaissance des résidents. Ça ne réglera pas les problèmes.

FO : Les ASH se sentent valorisées lorsqu'elles donnent les médicaments. Pourtant il ne faut pas oublier que les erreurs médicamenteuses existent. Nous l'avons constaté lors d'une tournée de service à l'EHPAD.

De plus, les ASH n'ont pas de session, ni code pour accéder à Sillage sur l'ordinateur pour la validation des médicaments. Elles accèdent donc par le biais des codes des AS.

Si FO vous alerte en F3SCT ce n'est pas pour rien.

Mme Mesnage : nous allons refaire un point avec Mme Buisson et éventuellement faire une note pour rappeler le rôle de chacun.

FO Peut-être que vous pourriez faire aussi appel à l'intérim pour recruter en urgence des AS.

*b) Mieux organiser les transmissions*

Mme Rivat-Clarcard indique que cela a été fait.

*c) Suivre le GIR et le Pathos de l'EHPAD*

Cela a été fait.

*d) Evaluer les impacts des évolutions récentes de l'organisation et de l'atteinte des capacités cibles sur les 2 sites*

FO : Pour le secteur des Oiseaux/la Bruyère, il y a eu plus d'une dizaine d'essais de réorganisations non concluantes. La dernière a été de rassembler les deux services pour que les



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 9 sur 14

résidents mangent tous dans le secteur des Oiseaux. D'après l'équipe, cela fonctionne un peu mieux mais cela est dû aussi au fait qu'il a eu 2 décès de résidents lourds dans ce secteur. Donc elles soufflent un peu plus. FO rappelle que les impacts devaient être analysés après la finalisation de l'organisation et qu'il avait été question de la mise en place d'un questionnaire. Madame Rivat-Caclard note cette information.

### 3. Améliorer la communication au sein des services et des EHPAD

#### a) Clarifier, organiser et structurer les différents types de réunions et leurs objectifs

Objectif : formaliser les temps d'échange dont les réunions de service.

FO : les agents vous ont sollicités l'année dernière et cette année, il y a eu des réunions avec la Direction, Mme Hardel, mais par contre il n'y a pas eu de compte-rendu.

Mme Mesnage : c'est vrai que c'est une traçabilité mais cela prend du temps.

FO : oui mais cela retrace une information qui est la même pour tous, pour éviter les incompréhensions.

Mme Mesnage : nous ne pourrons pas faire le compte-rendu.

FO : Il serait bien d'en avoir pour les réunions de service (comme à l'hôpital). Pour les agents absents il y aurait un compte rendu écrit disponible dans le service.

#### b) Communiquer les résultats de l'expertise dans la perspective d'un plan d'actions

FO : à l'époque, Monsieur Ferrendier n'avait pas voulu diffuser le document.

### 4. Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

#### a) Parfaire la mise à jour du DUERP

FO : nous sommes heureux de voir que le service des Oiseaux et de la Bruyère sont recôtés.

#### c) Rappeler aux agents la possibilité de s'adresser individuellement à un acteur de prévention du travail, Médecin du travail en cas de mal-être ou souffrance au travail

FO cela a été fait

#### d) Visite F3SCT de l'office du SSR NC du 16/03/23

Mme Mesnage : vous avez le compte-rendu avec les constats que vous avez fait, les propositions et les demandes des organisations syndicales et les commentaires de la Direction.

FO : la société MEIKO est venue pour le lave-vaisselle et des devis ont été faits. Il est noté que l'investissement serait arbitré selon les priorités 2024, donc quelles vont être les priorités ?

Mme Ruiz : en ce moment, il y a plusieurs lave-vaisselles en panne. Un bilan va être fait et l'entreprise va envoyer sa proposition commerciale. Cela dépendra donc de l'état de vétusté par site, du tarif et des crédits alloués pour l'investissement. Nous avons une réunion avec toutes les Directions début septembre pour pouvoir établir le PPI.

FO : cela pose des questions sur l'hygiène et la manutention car ce lave-vaisselle lave très mal (les agents sont obligés de rincer la vaisselle auparavant), il ne sèche pas, donc les agents



essuient la vaisselle. La manutention est importante car il y a régulièrement des réparations et il existe un espace entre le mur et le plan de travail et les projections vont derrière.

Mme Ruiz : je pense que si on remplace le lave-vaisselle, les plateaux seront remplacés également.

Mme Chauvin : il y a aussi un mauvais entretien de l'appareil. Il est indispensable que les équipes l'entretiennent. Il n'est pas normal qu'il soit plein de calcaire.

J'avais également demandé à M. Denis de changer le robinet.

FO : la fenêtre a été réparée et peut se mettre en oscillo-battant.

Mme Hardel : La fenêtre en oscillo-battant est-elle suffisante pour l'aération ?

Mme Ruiz : le local a été adapté et n'a donc pas les caractéristiques idéales. Par contre, lorsqu'on remplace un lave-vaisselle, on revoit les installations électriques, l'évacuation... Nous choisissons des lave-vaisselle à récupération de vapeur. Nous sommes dans l'obligation de mettre une hotte lorsqu'il y a des points d'eau.

FO : il y a également le problème de l'humidité.

Mme Ruiz : tout sera revu.

FO : pensez-vous qu'il sera remplacé ?

Mme Ruiz : s'il n'est pas remplacé il y aura une intervention pour le remettre en état. Cela dépendra du retour de l'entreprise, des crédits alloués et de la priorisation par rapport aux autres demandes.

FO : il y avait également les fils électriques du tableau incendie qui n'étaient pas raccordés.

Mme Ruiz indique qu'elle aurait aimé être invitée à la visite.

FO : nous sommes tout à fait d'accord. Lorsqu'il y a une visite il y a toujours une personne de la Direction et c'est aux Directeurs de désigner une personne pour la visite. En l'occurrence, à l'époque, Mme Rault avait missionné M. Haragui.

Mme Mesnage : il serait bien d'avoir un binôme DTMP/DSEL. Il faudrait faire les visites le mercredi car Mme Ruiz est présente tous les mercredis sur Aunay.

#### e) Proposition de services pour les visites F3SCT

FO : nous proposons la visite de l'office du SSRP. Les agents n'ont pas de salle de pause réelle. Elles sont dans une pièce où les agents font la vaisselle et du fait de l'exiguité de la pièce, il y a des projections et de la vapeur.

Mme Ruiz : les pauses ne peuvent-elles pas être décalées ?

FO : les pauses sont prises en fonction de la charge de travail, des patients et des médecins.

Mme Mesnage : le médecin du travail a été interpellé pour les femmes qui allaitent.

Mme Rivat-Caclard : un bureau médical a été mis à disposition.

FO : une salle de pause reste à trouver pour ce problème.

Mme Chauvin demande s'il n'est pas possible de faire la pause dans le réfectoire patient.

FO : cela se faisait auparavant mais maintenant cela est impossible car les patients y déjeunent. La cadre a demandé aux agents de ne plus faire leur pause dans le réfectoire depuis qu'elle est active pour les patients.

Mme Ruiz : il faut trouver un compromis avec la cadre.

#### f) Date spécial AT à déterminer

Cela sera le 28 novembre à 14h30 à la Bibliothèque médicale.

#### g) Suivi des AT



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 11 sur 14

FO : L'AT 2022-21 toujours en attente ?

Mme Mesnage : oui c'est une personne qui est en détachement à Villers-Bocage qui a eu un accident de trajet. Son dossier étant incomplet, nous lui avons demandé de nous faire parvenir les documents manquants. Cela n'a jamais été fait.

FO : nous constatons que les AT 2023 sont des accidents de manipulation de patients (7 sur 12 AT).

Mme Hardel : y a-t-il des draps de glisse ?

FO : oui mais il faudrait en avoir plus. Néanmoins, cela n'empêche pas la manipulation du patient. Par ailleurs, il y a également des agents vieillissants.

Il faudrait voir avec les ergothérapeutes s'ils peuvent trouver des techniques pour aider les agents.

Mme Mesnage : nous allons changer notre méthode de formation des agents. En effet, nous avons fait passer une note d'information afin de « recruter » 2 agents en interne qui seraient formateurs en manipulation de patients. Nous avons prévu pour eux une formation à Alençon. Il y a eu plusieurs candidatures et c'est la Direction des Soins qui va choisir les candidats.

On espère que cela soit plus porteur qu'un organisme extérieur.

FO : il y a d'autres facteurs comme la fatigue et les locaux exigus qui rendent la manutention plus difficile. Quoi qu'on fasse, il faut quand même forcer. Avoir du matériel, des formations c'est bien. Mais lorsqu'il faut remonter un patient dans son lit pour qu'il puisse manger, c'est tout le haut du corps qui est sollicité. Ceci, répété plusieurs fois par jour et pour tous les patients qui en ont besoin. Les agents sont souvent seuls.

Mme Mesnage : nous allons avoir la présence d'une nouvelle ergonome et nous allons la solliciter.

Mme Hardel : elle est venue se présenter au Service santé au travail et nous lui avons demandé de travailler sur les chariots logistiques (armoires, ménage, blanchisserie...)

FO : les secteurs les plus impactés sont l'EHPAD et le SSRP. Les AS et IDE sont touchées.

Sur le suivi d'un AT nous proposons l'AT n° 12 « manipulation d'un patient » au SSRP. Puisque c'est justement le fait d'avoir remonté un patient dans son lit.

Il faudrait faire un doodle pour lancer une invitation. L'idéal serait que le service qualité soit à l'initiative de cette réunion et propose des dates en invitant l'ergonome et les autres intervenants.

Mme Mesnage : cela ne pourra se faire qu'après la certification.

#### h) Cahier de suivi.

Etude ergonomique sur le SSRP

Bandeau tête de lit :

FO : cela fait très longtemps que nous avons fait la demande car il n'y a pas assez de prises.

Mme Ruiz : nous allons remplacer les têtes de lits et tout sera aux normes. Il y aura 6 prises par lits (3 pour le matériel médical et 3 autres pour autre chose). Pour la hauteur, malheureusement il y a des normes et on ne peut la baisser que de 10 à 15 cm seulement. Nous allons pouvoir les mettre à côté du lit et non au-dessus.

Il y aura 2 phases de travaux : les pré-travaux commenceront en octobre. La seconde phase n'est pas encore arrêtée.

FO : les soignants seront-ils conviés afin de donner leur avis ?



## F3SCT Site d'Aunay

### COMTE-RENDU DE REUNION

Page 12 sur 14

Mme Ruiz : Monsieur Denis travaille avec la cadre mais nous n'avons pas encore les plans des gaines. Ils seront soumis au service avant.

FO : il faudra voir pour les branchements du matériel médical car il faut espacer un peu les prises.

FO : C'est l'un des derniers points depuis 2018 avec les préconisations de Mr Vittel. Je suis contente que ce projet-là ait abouti.

Organisation actuelle du travail des agents sur l'EHPAD

FO : Les trames présentées aux agents à la réunion en présence de Me Rousset, et Me Rivat n'étaient pas les mêmes que celles données aux agents en amont pour certains services. Pourtant les agents avaient les trames présentées en instance. Les nouvelles trames ont été présentées et les agents ont eu les explications.

Par contre les trames qui ont été présentées en instance ont-elles été modifiées ou non ?

Mme Rivat-Caclard : il n'y a pas eu de modifications substantielles.

FO : pouvez-vous nous redonner ces modifications afin que nous ayons les bonnes trames ?

A ajouter : modifications apportées aux trames

FO : il faut créer une nouvelle ligne. Distribution des médicaments à l'EHPAD.

Suivi du plan d'actions Technologia

A laisser

Service intérieur intervenant sur l'EHPAD

A laisser

Sécurité des agents la nuit :

FO : A enlever. «Les badges» car action réalisée. Par contre Mr Raoul continu à s'introduire dans l'hôpital. Si FEI me les transmettre.

Si alerte d'intrusion, de la part de la gendarmerie ou des agents, prévenir la secrétaire du CHSCT.

HAD/SSIAD

FO : A enlever, l'effectif en AS et IDE est complet. Par contre nous avons vu une note de service passer pour annoncer le manque d'un temps médical pour l'été.

FEI

FO : A laisser car aucune FEI n'arrive sur la boîte mail du CHSCT. Nous n'en avons pas eu depuis plusieurs mois. Nous vous donnerons la date de la dernière FEI que nous avons reçue.

GCS blanchisserie

- casques anti-bruit ou bouchons d'oreille : à laisser car pas de réponse pour le moment.

- Le démêleur de drap : pas la place de l'installer.

- demande de formation : il y a eu 5 agents formés sur la conduite de chaudière (10 jours de formation), formation FCO pour les chauffeurs, formation incendie. Soit 25 jours de formation depuis le début d'année. Pour la formation sur l'habilitation électrique, Mme Mesnage posera la question.

- douches pour les agents qui font le tri : les travaux sont en cours pour l'installation d'une douche dans la zone linge sale.

- Demande d'accès à Blue-Medi et Zimbra : Mme Mesnage indique qu'il y a un problème avec les adresses mails. Elle revérifiera cela.



## F3SCT Site d'Aunay

### COMpte-rendu de réunion

Page 13 sur 14

- Suivi des recommandations de la médecine du travail : cela a été transmis à l'administrateur du GCS mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour. Mme Mesnage va relancer. Mme HARDEL demande si, parmi les préconisations d'accompagnement des nouveaux agents (avoir une personne référente avec un plan d'accompagnement), il y a eu quelque chose de fait. Mme Mesnage répond par la négative.
- turn-over important en 2021 et 2022 : c'est toujours le cas en 2023 (20,8 %) mais l'ambiance semble plus apaisée. Quelques personnes sont parties et cela a contribué à cet état. Il y a eu également une alerte qui a été transmise aux agents : s'il n'y a plus de gouvernance, le GCS ne pourra plus fonctionner (4 responsables sont partis) et tôt ou tard l'activité s'arrêtera. Les agents ont l'air d'avoir compris le message. Monsieur MARIE, Directeur général par intérim est venu à l'AG du GCS et a constaté qu'effectivement l'équipe est très difficile à manager. Il propose une conciliation ou un coaching pour aider la responsable et va essayer de trouver un prestataire.

#### Cadres de santé

FO : nous avons fait un suivi en F3SCT centrale. Et sur Aunay avez-vous mis des choses en place ?

Mme Mesnage : non il n'y a rien de spécifique sur Aunay.

FO demande s'il faut mettre ce thème en F3SCT centrale.

Mme Mesnage répond que oui mais s'il y a des spécificités à Aunay, on rapatriera le thème sur le cahier de suivi d'Aunay.

Le plan d'actions cadres a été diffusé sur Blue-Medi.

A ajouter :

Distribution des médicaments à l'EHPAD

#### i) Questions et informations diverses.

FO : Mme Boisgontier a envoyé un questionnaire aux agents concernant l'activité sportive du soir mis en place à Aunay. Avez-vous eu des retours ?

Mme Rivat-Caclard : il y a eu 19 retours pour l'instant.

FO : nous aimerais avoir un bilan pour la prochaine réunion.

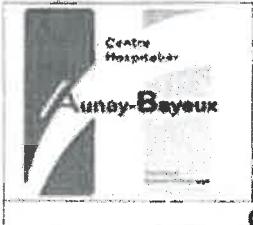
FO : il y a eu des vols dans le vestiaire du personnel. Serait-il possible de mettre des badges ?

Mme Ruiz : à priori ce serait des vols internes. Donc il faudrait mettre des cadenas sur les casiers.

FO : il y a des personnes extérieures qui viennent en radiologie et qui passent par cette porte. Le dernier vol concernait des bottes (laissées à l'extérieur du casier car elles étaient mouillées) et de l'argent. Concrètement, comme tout le monde a son badge, ne serait-il pas possible qu'on ajoute un boîtier sur la porte afin d'avoir la certitude que les vols ne viennent pas de l'extérieur ? Mme Ruiz : des clés seraient mieux.

FO : les clés se perdent. Et en ajoutant un boîtier, cela devrait coûter beaucoup moins cher.

Mme Ruiz : techniquement c'est possible mais je vais voir ce qui peut se faire. Par contre, il faut faire un rappel au personnel que chaque casier doit avoir un cadenas.



## F3SCT Site d'Aunay

### COMpte-rendu de réunion

Page 14 sur 14

FO : Au-delà des vols, le soir lorsque les agents descendent à 21h au vestiaire, ils ne sont pas rassurés sachant qu'il y a quelqu'un qui rode. Il peut tout à fait se cacher dans le vestiaire ou les douches.

FO : concernant les visites du médecin du travail par visioconférence, plusieurs agents nous ont dit qu'ils étaient obligés de se déplacer à Bayeux.

Mme Hardel : oui les agents se déplacent au service santé au travail pour faire une visioconférence avec le Dr Bellanger qui est à distance. Par contre, cela n'a pas été mis en place sur le site d'Aunay.

FO : cela est-il réalisable ?

Mme Mesnage : Monsieur Bellanger nous quitte très prochainement et ne sera pas remplacé. C'est donc le Dr Gabarra qui va reprendre.

FO : Fera-t-elle des visioconférences ?

Mme Hardel : Elle essaie de venir, avec Mme Maupas, une journée par mois. En juillet et août cela ne sera pas le cas du fait des congés. Les agents devront donc venir sur Bayeux pour voir le Dr Gabarra.

En août, une seconde IDE devrait arriver.

Fin de la séance à 12h10.

La secrétaire de la F3SCT

Lydie POIRIER

La Présidente de la F3SCT,

Isabelle MESNAGE